

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 1

Artikel: Elles ont disparu avec l'armée 95... : histoire des brigades frontière 1938-1994. 2e partie
Autor: Tschumy, Adrien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elles ont disparu avec l'armée 95...

Histoire des brigades frontière. 1938-1994 (2)

Par le commandant de corps Adrien Tschumy

La mise en œuvre du projet «Armée 95» a eu notamment pour conséquence la suppression, au 31 décembre 1994, d'un certain nombre de Grandes Unités sédentaires, dont les brigades frontière. Cette disparition apparaît comme un élément important dans l'histoire de l'armée fédérale, ce qui justifie une évocation de la vie de ces formations, propres à l'organisation militaire de notre pays, qui ont joué un rôle fondamental durant plus d'un demi-siècle.

Leur importance ne se situe pas uniquement au niveau opératif, mais touche également des domaines moins rationnels tels que l'esprit de défense, la motivation des citoyens-soldats qui appartenaient à ces formations, l'attachement de ces hommes à leur secteur d'engagement. C'est en réalité une belle page de l'histoire de notre neutralité armée¹.

La période du service actif (1939-1945)

Durant le service actif, les troupes de couverture frontière sont mobilisées plus ou moins régulièrement, selon l'évolution de la situation. Les brigades frontière vivent cette période de guerre dans des conditions propres à leur environnement; il n'est donc pas possible de relater tous les faits marquants qui concernent chacune d'entre elles.

De la mobilisation de septembre 1939 à l'invasion de la France

Notre concept de neutralité a pour principal désavantage stratégique de nous obliger à attendre jusqu'au dernier moment avant de procéder à une mobilisation. Il s'agit pourtant d'être à même de mobiliser rapidement des troupes dans des secteurs déterminés, tout spécialement à la frontière.

L'Organisation des troupes 1938 repose sur ce principe. Les expériences faites lors des cours d'introduction, en 1938 et au printemps 1939, amènent à quelques modifications de détail. La constitution d'une brigade frontière avait été envisagée pour la région de Sargans, entre la Brigade frontière 8 et la Brigade de montagne 12. L'avance des travaux dans la zone fortifiée de Sargans va permettre de renoncer à ce

projet; au début de l'année 1940, celle-ci devient une Unité d'armée.

La mobilisation partielle des troupes frontière, le 29 août 1939, a pour but de couvrir la mobilisation de l'armée de campagne et de lui permettre de prendre un premier dispositif opératif. Dès le moment où celle-ci est prête et en mesure d'être engagée selon les intentions du commandant en chef, la mission de la couverture frontière est terminée. Toutefois, la situation ne permet pas de décider d'un déploiement contre un ennemi potentiel bien défini.

Dès 1939, le service des troupes frontière s'avère ennuyeux et monotone. Dans une brigade frontière, les premiers tirs à balles avec les mitrailleuses n'ont lieu qu'au mois de novembre. De lourds services de garde, une instruction pas toujours adaptée et le senti-

¹La première partie de texte a paru dans la RMS de décembre 1994.

ment que le travail attend à la maison, voilà ce qui mine le moral de la troupe. Une fois de plus, c'est la tâche des commandants de résoudre ce genre de difficultés.

D'emblée, le haut commandement se trouve forcé d'engager les troupes frontière dans une mission qui n'avait pas été prévue. Lorsque la situation permet de diminuer les effectifs sous les armes de l'armée de campagne, les troupes frontière sont appelées à effectuer des relèves, dans la mesure où elles ont une certaine mobilité. D'autre part, on donne des missions de couverture frontière et de couverture de la mobilisation, qui devraient ne pas leur incomber, à des formations de l'armée de campagne. Cette solution présente l'inconvénient d'exiger une relève lorsque le danger se précise, sans quoi l'armée de campagne ne serait pas vraiment à disposition du commandant en chef.

Chaque nouveau dispositif, durant tout le service actif, met en évidence ce problème fondamental de la doctrine d'engagement des troupes frontière et de l'armée de campagne. Chaque fois, il faut trouver des solutions adaptées aux conditions du moment.

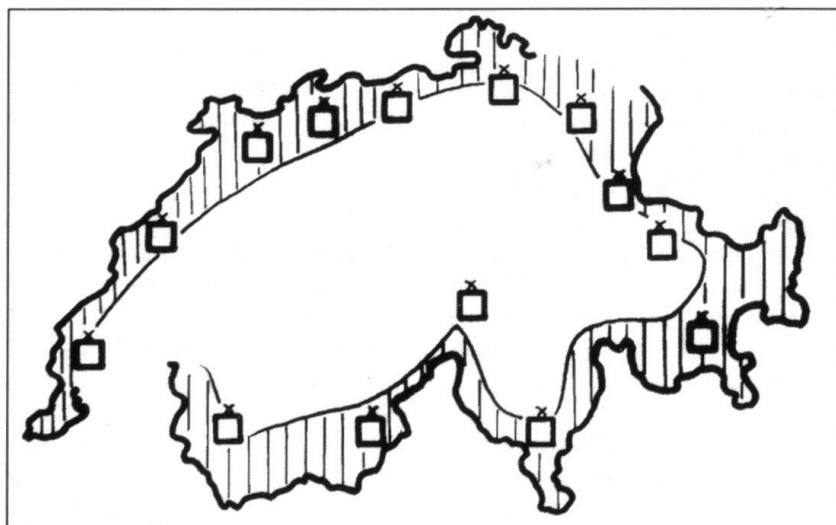
Au début de la mobilisation, une image réaliste de l'ennemi fait encore défaut. On reste trop inspiré par les expériences de la Première Guerre mondiale; d'autre part, une armée totalement dépourvue de chars de combat ne peut pas percevoir correctement les conséquences de l'apparition de l'arme blindée sur le champ de bataille. Lors d'une démonstration à la Brigade frontière 7, un chef de section note dans son journal: «Die heute stattgefundenen Vorführung mit Panzerwagen war sehr lehrreich. Vor allem brauchen wir in unserem Gelände vor den Panzerwagen nicht die übliche Angst zu haben. Unsere Wälder, un-

sere Tobel, unsere Flüsse, alles sind natürliche Hindernisse und die Infanteriekanone wird die Lücken schon ausfüllen können (...).»

Le commandement de l'armée cherche constamment à améliorer le niveau des troupes frontière. Le début de l'année 1940 voit la création d'un quatrième corps d'armée. La forteresse de Sargans joue dès lors le rôle d'une brigade frontière. Sur le front Sud, la Brigade de montagne 9 prend la dénomination de «brigade frontière». Les brigades frontière reçoivent de nouvelles formations et de nouveaux armements, notamment en artillerie.

Période du Réduit national

Le quasi encerclement de notre pays par les forces de l'Axe, la nature des opérations menées par la Wehrmacht, les nouveaux dangers extérieurs et intérieurs provoquent les planifications qui aboutissent en juillet 1940 à la décision de créer un Réduit national. Dans sa lettre au chef du Département militaire fédéral, datée du 12 juillet 1940, le Général explique son intention. Dans le dispositif prévu, les troupes frontière, appuyées à des fortifications permanentes ou des ouvrages de campagne, résistent sur place. Le commandant en chef porte un jugement sur ces formations. «Sans aucun doute, la valeur des troupes frontière s'est accrue au cours des mois du service actif en même temps que leurs tra-



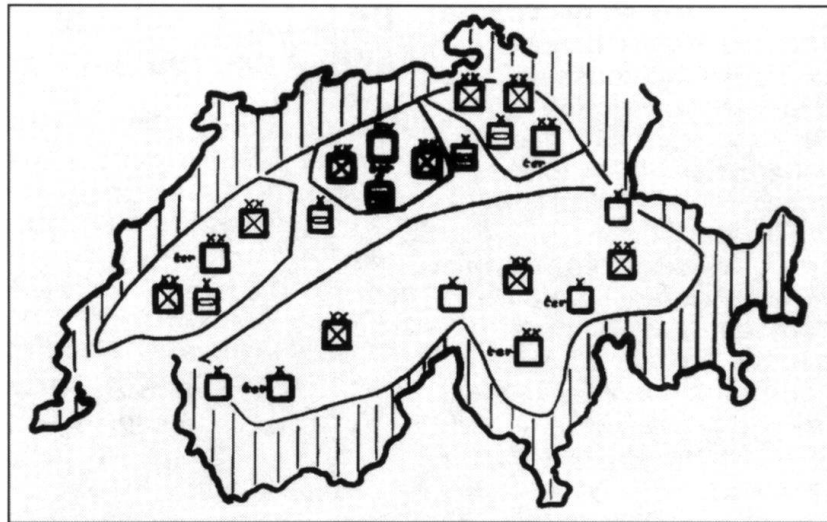
Les brigades frontière dans l'Organisation des troupes 1951.

vaux de fortification se sont développés.» Dans sa décision relative au Réduit, objet de l'Ordre d'opérations N° 12, Guisan fixe un premier échelon de résistance. «Les troupes frontière (...) conservent leur dispositif et leur mission.»

Dès l'été 1940, la démobilisation partielle de l'armée impose un système de relève, afin d'assurer la défense des dispositifs des corps d'armée. Parallèlement, le Réduit national se réalise; le gros de l'armée de campagne gagne le secteur central, ce qui provoque des craintes dans les populations à la frontière Nord-Ouest et Ouest. Les brigades frontière représentent dès lors leur seul moyen de défense. Sur le moment, il n'y a pratiquement pas de critiques, les gens comprenant que l'occupation éventuelle par l'ennemi du secteur frontière et d'une partie du Plateau est le prix à payer pour assurer la sécurité et la pérennité du pays.

La situation n'évolue pas en 1941. Les troupes frontières, renforcées dans certains cas, assurent la défense de leur dispositif en établissant des barrages échelonnés dans la profondeur des principaux axes de pénétration.

Le débarquement allié en Afrique du Nord, à la fin de l'année 1942, modifie profondément la situation politico-stratégique. Les passages suisses à travers les Alpes prennent une importance grandissante, vu les besoins en transports des



Les Grandes Unités dans l'Armée 95.

troupes de l'Axe. Ces événements n'influencent pas directement sur l'organisation et les missions des troupes frontière. Le 10 juillet 1943, le débarquement allié en Sicile marque le début d'une phase nouvelle des opérations, qui pourrait à terme créer une menace sur notre front Sud, provenant aussi bien des Alliés que des Allemands. Pour faire face à cette éventualité, une mobilisation partielle des troupes frontière du Front Sud est ordonnée le 12 septembre 1943.

La dernière période du service actif (1944-1945)

Le débarquement de Normandie en juin 1944, suivi de celui de Provence à la mi-juillet, provoque, le 5 septembre, la mobilisation partielle des troupes frontière du front Ouest, suivie par celle d'une Unité d'armée le 8 septembre. Les mesures de défense de la frontière entre Genève et Bâle sont adaptées à l'évo-

lution de la situation. Elles impliquent au maximum 5 Unités d'armée et 3 brigades légères, qui se trouvent derrière les brigades frontière. La menace se déplaçant le long des crêtes du Jura en direction des passages du Rhin, des Unités d'armée ad hoc relèvent les brigades frontière ou sont engagées devant elles, en particulier dans le saillant de Porrentruy. Les hommes de ces formations sédentaires ne comprennent pas pourquoi on ne les démobilise pas (à la Brigade frontière 3) ou pourquoi ils restent à la maison, alors que les combats se rapprochent de leur secteur (Brigade frontière 6).

Le commandant de cette dernière, le colonel Walter Frey, écrit dans son dernier rapport trimestriel à la fin du service actif: «Ich habe es für Kommandanten und Truppen der Grenzbrigade 6 sehr bedauert, dass sie während der einzigen paar Tage, da das Kriegsgeschehen auch in unserem Ab-

schnitt etwas an die Grenze kam, zu Hause bleiben (...) und zusehen mussten, wie andere ihre ureigene Aufgabe des Grenzschutzes versahen. Ich verstehe die finanziellen Gründen wohl, die dazu führten, mit den Truppen auszukommen, die schon im Dienst waren und dem Land vermehrte Aufgebote zu ersparen, aber vom Soldaten aus gesehen, der nun 5½ Jahre in z.T. sehr eintönigem Wachdienst seine Pflicht getan und der für alle möglichen Fälle eingeübt und instruiert worden war, wäre es wie er ein Mal seinen Dienst nicht in supponierter, sondern in wirklicher Lage hätte versehen können.»

Une solution idéale pour la défense du secteur frontière n'est pas facile à trouver. La nécessité de préparer une zone de combat assez forte, afin de pouvoir réagir efficacement dès la frontière, amène le commandement de l'armée à donner une profondeur plus grande au dispositif initialement assez linéaire des troupes frontière, ce qui rend nécessaire le renforcement des brigades frontière par des troupes qui occupent des positions arrières. De nouvelles formations d'artillerie sont créées grâce à l'appel de militaires des anciennes classes d'âge. Ainsi les brigades frontière disposent des moyens qui leur permettraient de mener efficacement le combat dans leur secteur. En revanche, le manque de mobilité exclut pratiquement leur engagement en dehors de leur dispositif.

De la fin du service actif à nos jours

Un relâchement de l'effort de défense marque les premières années d'après-guerre: les cours de certaines formations sont partiellement ou totalement supprimés, mais le rythme normal des services reprend assez rapidement à cause de la situation internationa-

le. Les études qui exploitent les enseignements du service actif aboutissent à la nouvelle Organisation des troupes 1951 (OT 51). Cette nouvelle articulation des Grandes Unités touche les troupes du secteur alpin.

Les brigades de montagne, qui étaient en fait des «grandes divisions», perdent leurs troupes de forte-



Ce chalet «inoffensif», un des ouvrages du Pré-Giroud édifié à la veille de la Seconde Guerre mondiale dans le secteur de Vallorbe (Photo H. W.).

resse; apparaissent les trois brigades de forteresse, la 10 (Saint-Maurice), la 13 (Sargans) et la 23 (Gothard), qui reprennent les missions frontière dans leur secteur. Dans le Haut-Valais, la Brigade de montagne 11 se scinde en deux, une nouvelle Brigade frontière 11, essentiellement responsable de la région du Simplon, et une nouvelle Brigade de montagne 11 engagée principalement en arrière dans le secteur alpin. Dans les Grisons, la Brigade de montagne 12 se sépare de ses éléments frontière qui vont former la nouvelle Brigade frontière 12. L'ordre de bataille des brigades existantes est modifié:

- Les unités mobiles, directement subordonnées au commandant de brigade, sont supprimées.

- Les «bataillons de base» disparaissent; ils se retrouvent dans des régiments d'élite ou deviennent des bataillons indépendants. L'infanterie des troupes frontière se compose dès lors de militaires de landwehr et du landsturm.

- Des modifications mineures concernent les formations spéciales des brigades, ce qui provoque une légère diminution des effectifs de ces Grandes Unités.

Dans les années qui suivent cette réorganisation, de graves divergences divisent les Alliés de la Seconde Guerre mondiale: c'est le début de la guerre froide, avec des épisodes dramatiques comme, en 1956, la



Les secteurs attribués aux brigades frontière, c'est surtout du terrain très fort!

crise de Suez et l'entrée de l'Armée rouge en Hongrie. La modernisation de l'armée suisse provoque de vives discussions dans le pays, opposant les «mobiles» et les «statiques». Dans la foulée, le Conseil fédéral décide d'acquérir des chars de combat *Centurion* et une centaine d'avions *Hunter*. Il s'agit de combler les lacunes de l'armée de campagne, pas de renforcer les troupes frontière.

Après le choc provoqué par la crise hongroise, une seconde tranche de crédits, 200 millions de francs, permet l'acquisition d'une nouvelle série de *Centurion*, du *Fusil d'assaut 57*, de mines antichars et de divers matériels. Le Conseil fédéral décide de prolonger en 1957 les cours de cadres pour officiers, afin d'améliorer l'instruction antichar. Dans le secteur frontière, il ordonne un «service d'ins-

truction extraordinaire» qui permettra de contrôler et d'améliorer l'état de préparation des ouvrages minés. Cette mesure concerne les commandants de brigade, des états-majors réduits et des formations de destruction.

La situation politico-militaire en Europe, la nécessité d'adapter notre instrument de défense aux techniques de combat et aux armements des puissances voisines nécessitent une nouvelle Organisation des états-majors et des troupes, dix ans après celle de 1951. Dans son message du 30 juin 1960, le Conseil fédéral redéfinit les missions de l'armée et ses modalités d'engagement. Les troupes sont réarticulées en 3 corps de campagne et 1 corps de montagne, soit en 3 divisions mécanisées, 3 divisions de campagne, 3 divisions frontière et 3 divisions de montagne. En

plus, il y a les brigades frontière, les brigades de forteresse et les brigades de réduit. Des zones territoriales couvrent l'ensemble du territoire. Les troupes d'aviation et de défense contre avions forment un corps d'armée.

En ce qui concerne les troupes frontière, il est précisé que «die Aufgabe der Grenztruppen besteht vor allem darin, die Einfallachsen ins Mittelland zu sperren, um so die Mobilmachung und den Aufmarsch der Armee zu decken. Insbesondere sollen sie den Gegner zwingen, den Kampf an der Grenze oder nahe davon aufzunehmen, ihm eine Vereinigung mit im Innern des Landes abgesetzten Luftlandeverbänden verwehren und so der Feldarmee die Möglichkeit verschaffen, die Absichten des Gegners frühzeitig zu erkennen und die besten Vorkehrungen für den Einsatz zu treffen.»

Pour les brigades frontière, il est déterminant qu'une division frontière puisse porter le combat de l'armée de campagne dans leur secteur. En revanche, leur ordre de bataille ne subit que peu de modifications: nouvelle articulation des états-majors et des troupes qui permet au commandant de brigade d'accéder au grade de brigadier, transformation des «groupes de destruction» en «groupes du génie».

Depuis la mise en vigueur de cette réorganisation, le Conseil fédéral va prendre une certaine nom-

bre de décisions fondamentales qui ne feront pourtant pas l'objet d'une nouvelle organisation des états-majors et des troupes. Ces adaptations sont apportées par le biais de plans directeurs, correspondant en général avec la durée d'une législature fédérale.

L'armement des troupes frontière s'améliore avec l'introduction de la *Mitrailleuse 51* et du tube-roquette. Un programme de renforcement du terrain assure la construction d'abris pour la troupe et les positions d'armes. Des lance-mines de forteresse bi-tubes de 12 cm sont implantés dans les secteurs des brigades frontière. Une fois de plus, le dispositif est adapté à l'évolution de la menace. Des exercices permettent aux formations frontière d'assimiler les connaissances nécessaires à la collaboration avec les Grandes Unités, les formations territoriales et logistiques.

L'instruction est également modelée sur les conditions nouvelles. Lors des cours de complément et des cours tactiques, les cadres et la troupe exercent de nouvelles formes d'engagement: combat contre les mécanisés et les aéroportés, combat de localité, mobilisation perturbée, modifications des secteurs et des missions, service de garde, service subsidiaire d'ordre, aide en cas de catastrophe, actions de sauvetage. Ces activités, dirigées par les commandants des Unités d'armée, pren-

ent en compte les particularités géographiques de chaque secteur.

Sans relâche, les troupes frontière évoluent en fonction des changements de situation et améliorent leur capacité de combat.

Disparition des brigades frontière

La réalisation de l'armée 95 postule, entre autres, la disparition des onze brigades frontière. Evoquer cet événement n'est plus faire de l'histoire mais se plonger dans la réalité du présent. On ne traite pas le présent comme le passé, surtout si l'on a été partie prenante.

La création des brigades frontière, dans les années 1936-1937, répondait à des raisons impératives. Sans que l'on prétende juger la décision de les supprimer, l'honnêteté intellectuelle oblige à dire qu'elle ne repose pas sur les résultats d'une analyse stratégique ou opérative, mais qu'elle a trouvé sa justification dans un décompte d'effectifs.

Les conditions politico-militaires de demain seront certes très différentes de celles des années passées. N'est-ce pas une évidence de dire que la guerre froide est terminée et que les dangers qui planaient sur nous naguère ont pratiquement disparu. En revanche, qui peut contester qu'apparaissent de nouveaux dangers de nature différente? Au-

aujourd'hui, plus que jamais, le secteur frontière reste une zone très sensible. Si le dogme du maintien intégral de notre neutralité, c'est-à-dire de l'inviolabilité du territoire, n'a plus, pour l'instant, l'importance qu'il a eue dans le passé, la zone frontière reste un théâtre d'insécurité et de désordres possibles qu'il faudra bien dominer.

Pour avoir dû analyser, durant mon temps de commandement, les différentes composantes de ce problème dans le secteur Sud, le long des 977 kilomètres relevant de la responsabilité du corps d'armée de montagne 3, je reste persuadé que, dans les années à venir, nous allons être confrontés à de sérieux problèmes de frontière. Nous ne vivons que les débuts de phénomènes migratoires importants. Une extrapolation mesurée de ce que nous connaissons actuellement nous amène à

prétendre que ce problème influencera largement l'engagement de l'armée dans le futur. Cette réflexion, bien sûr, n'est pas valable pour le seul front Sud.

Avec la disparition des brigades frontière se pose la question de savoir qui va prendre en charge de tels problèmes. L'armée 95 privilégie la mobilité, la défense dynamique, le «Mut zur Lücke», la promotion de la paix. Si le désordre et l'insécurité régnaient dans le Malcantone, le long de la «frontière verte» ou en tout autre région de la zone frontière, les principes qui sont à la base de la nouvelle organisation de l'armée permettront-ils de maîtriser de telles situations?

En fait, aucune des Grandes Unités de l'armée 95 n'a des liens directs avec le secteur frontière. Il faut dès lors trouver les formations à y engager, de cas en cas.

Élément nouveau, il existe des formations territoriales dans chaque canton, des régiments ou des bataillons de fusiliers. Dans les cantons frontière, on doit envisager, entre autres hypothèses, l'engagement d'une partie de ces troupes dans des missions relevant des problèmes de frontière.

Conclusion

Au lendemain de la dissolution des brigades frontières, le rappel de quelques éléments déterminants s'imposait. La décision de constituer ces Grandes Unités chargées de défendre le secteur frontière a été prise en 1936, sous la pression d'événements politico-militaires, dans le cadre d'une option stratégique claire et logique. On voulait disposer rapidement, à n'importe quel moment, de forces capables de garantir la neutralité du pays et de permettre à l'armée de campagne de mobiliser dans sa totalité et de prendre un dispositif ordonné.

Tout au long du service actif, ces mesures ont assuré au commandant en chef la liberté d'action indispensable à la réalisation des plans de relève et de ses intentions opératives. Ces dispositions n'ont pas éliminé les problèmes que pose l'engagement coordonné de troupes frontière et de formations de l'armée de campagne, les différences au niveau de l'articulation et de l'équipement n'assurant pas l'interopérabilité et la complémentarité.



Le col de la Vue-des-Alpes pendant des manœuvres de la Brigade frontière 2 en 1989.

Dès la fin du service actif, les brigades frontière se sont remarquablement adaptées aux profonds et constants changements de la situation politico-militaire.

Demain, les conditions seront différentes, certainement pas celles que l'on peut entrevoir aujourd'hui. Un proverbe chinois ne dit-il pas que les prévisions sont difficiles à faire, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir? La protection de notre neutralité, la couverture d'une mobilisation partielle ou générale, la nécessité de maintenir l'ordre et la sécurité dans la zone frontière, l'assistance à la population dans certains secteurs sensibles forment un tout dont il faut pondérer les différents éléments. Dans une nouvelle organisation, avec d'autres moyens, la mission demeure

Information bibliographique

Le commandement de la Brigade frontière 3, à l'occasion de la dissolution de cette Grande Unité, publie une plaquette rétrospective et historique, largement illustrée. Prix de vente: 25 francs.

Commandes à adresser: Lt col Jean-Paul Grünenwald
EM br fr 3
Place de la Liberté 4
2800 Delémont
(tél 066/22 43 83)

re. Des solutions seront trouvées, c'est la tâche de nos successeurs auxquels nous ne pouvons que faire une totale confiance.

Pourtant, avant de tourner la page, exprimons notre reconnaissance à ceux qui ont eu la volonté, le courage, la lucidité de prendre la décision de créer les brigades frontière. Notre reconnaissance va surtout

à ceux qui, tout au long de cette période, ont mis leurs forces au service du pays, afin qu'à travers la tourmente et durant les périodes de troubles, il garde son indépendance et existe encore aujourd'hui. Cet engagement fait partie de notre histoire nationale et de celle de l'armée².

A. T.

²Ce texte est la version écrite de l'exposé présenté le 15 octobre dernier lors de l'assemblée générale ordinaire de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires.